

R W A N D A

Territoire : Kibungu-Rwamagana

Résidence : Ruanda.

P. V. - N° 298/72

KIBUNGO



843

Transmis à Monsieur le O.M.F.P.

à Astrida.

Rwamagana., le 196

Le Commissaire de Police

L'Officier de Police Judiciaire

PRO JUSTITIA

Date d'arrestation :

L'an mil neuf cent soixante et un le 21ème jour

du mois de septembre vers heures

Devant Nous VANDOUSSELAERE René Commissaire de

Police - Officier de Police judiciaire, à compétence générale, Ruanda-Urundi

nous trouvant à Rwamagana ~~compétence générale~~

Portons à la connaissance de Mr. le Procureur du Roi à

Astrida.

Une liste avec des noms des personnes nous a été remis

par le médecin de la Cemubac DHR NEGRI; les 3 premiers

cité sur cette liste seraient tués; les noms des per-

sonnes suivantes seraient les auteurs des faits. Le

nommé GATARE cité sur cette liste comme témoin n'a ab-

solument rien vu et ne sais rien des faits; voir sa dée-

claration ci-joint. L'épouse du nommé SEMPIGA IS cité

et tué; la nommé NYIRABARIZA Marié aurait vu le cadavre

de son mari mais ne sais rien des faits; cette elle qui

aurait donner la liste des noms ci-joint au DHR. NEGRI

de la Cemubac à Gisari-Rwamagana-Kibungu. Voir sa décla-

ration ci-joint, de l'épouse du nommé SEMPIGA.

Je jure que le présent P.V. est sincère.

VANDOUSSELAERE .P.

Prévenu :

*inconnu*

Prévention :

*meurtre*

Plaignant :

Objets saisis :

Observations :

Note O.P.J. la liste des noms nous a été remis le 19.9.

1961; les faits seront passer à Ruhunda-Gati-Rwamagana-

Kibungu le 13.9.61. ainsi nous renseigné et suivant la

liste ci-joint.

..... dont acte.

Territoire : Kibungu-RwamaganaProcureur du Roi à Astrida.Résidence : Ruhunda

Rwamagana le 19 196

Le Commissaire de Police

L'Officier de Police Judiciaire

P. V. - N°

299/TURPRO JUSTITIA

Date d'arrestation :

L'an mil neuf cent soixante et un le 19eme jourdu mois de septembre vers ..... heuresDevant Nous VANDOUSSELAIRE René Commissaire dePolice - Officier de Police judiciaire, à compétence générale, Ruanda-Urundinous trouvant à Rwamagana comparait à la nommé 0NYIRABARIZA; Marié; fille de Munyangondo + et de Bu-gange av orig. de Ruhunda-Gati-Rwamagana-Kibungu; mututsikazi des Abasings; ~~mututsikazi~~ <sup>veuve de</sup>SIMPIGA + ; y résidant laquelle nous déclaraprès avoir prêté serment:Q. Que savez vous de la mort des nommés SEMPIGA votre mari; KAJUGA ; NYIRABAKIGA de Ruhunda le 13.9.61?

R. le mercredi 13.9.61 vers 8H; j'étais chez moi à la mai-

son à Ruhunda avec NYIRABAKIGA - NYAGAPPIZI le frère

de mon mari; J'ai eu peur d'être attaqué et je me suis

aller caché dans la brousse et NYIRABAKIGA et NYAGAP-PIZI sont aller de l'autre coté et ne sont pas rester

avec moi; Ils sont aller de coté de Gati. Je suis après

revenu vers ma maison; s'était vers 10 H a ce moment;

et avant d'arriver chez moi à la maison; assez loin de

chez moi, j'ai vu le cadavre de mon mari; il y avait

environ 300 mètres de chez moi. Le cadavre de mon mari

à coté du marais; près du lacé MOHAZI. Je suis aller

à la maison pour chercher une natte pour couvrir son

cadavre; quand je suis revenu avec la natte pour le

couvrir, j'ai mis la natte sur son cadavre; j'ai vu arri-

vé quelques personnes dans ma direction et j'ai pris

la fuite vers la colline Munyginya-Gati-Rwamagana-Kibungu. J'étais seul quand j'ai vu le cadavre de monmari et quand j'ai pris la fuite vers Munyginya.Q. Arrivé à Munyginya je suis revenu vers Ruhunda vers13H. pour retrouver le cadavre de mon mari; j'ai décou-

vertu vu une bande armé et je n'ai pas pu arrivé près

du cadavre de mon mari. Je me suis caché à Ruhunda même

chez RWASINKWAYA et après j'ai quitté chez celui-cià Gisari aux GEMUBAC ou je me suis réfugié.

Q. Ou est le cadavre de votre mari?

R. Je ne sais pas exactement ; il parait qu'il a été enter

Prévenu :

interrogatoire de

NYIRABARIZA; Marié

à Ruhunda- Gati-

Rwamagana- Kibungu

Prévention :

Plaignant :

Objets saisis :

Observations :

- ré; mais je ne connais pas l'endroit exactement. Il serait enterré à l'endroit ou je l'ai vu. quand il était mort.
- Q. Comment savez vous cela?
- R. Par KIBERA de GISARI-Rwamagana-Kibungu. Il travail à la
- Q. C. MEBAC. et NYIRANTAMA de Ruhunda-Gati-Rwamagana.
- Q. Comment savez vous que les hommes KAJUGA et NYIRABAKIGA sont mort?
- R. Je ne le sais pas; j'ai entendu dire cela.
- Q. Par qui est votre mari tué?
- R. Je ne sais pas; par qui.
- Q. Qui a donner cette liste des noms des personnes que je vous montre ici?
- R. C'est moi?
- Q. Vous ne sais pas par qui votre mari a été tué ou avez vous chercher ses noms?
- R. NYAGAPFIZI le frère de mon mari.
- Q. Ou est NYAGAPFIZI?
- R. à Ruhunda.-Gati- Rwamagana-Kibungu.
- Q. Par qui avez vous entendu dire que les nommés KAJUGA et NYIRABAKIGA sont mort?
- R. NYIRABURIKOBGA et MUKARUGINA de Nyarubueye; -Gati-Rwamagana-Kibungu.
- Q. NYAGAPFIZI aurait-il vu par qui que votre mari a été tué?
- R. Je ne le sais pas.
- Q. Comment aurait-il avoir donner c'est noms qui sont ici sur la liste?
- R. Il m'a donner cette liste mes je sais pas d'ou elle vient
- Q. Vous est certain que votre mari est mort?
- R. OUI; je suis certain.
- Q. Avec quoi a-t-il été tué?
- R. Avec des coups de machettes probablement.
- Q. A-t-il encore quelqu'un d'autre qui a vu le cadavre de votre mari?
- R. MUKAMUHIMA -MUKABAZIGA -MUKARUSINE de Ruhunda-Gati-Rwamagana. ils sont chez eux à Ruhunda.
- Q. Rien d'autre à dire?
- R. NON.

la comparante.



Je jure que le présent P.V. est sincère.

S. Com. Police Ppal. O.P.J.

VANDOUSSELAERE R.

l'interprète.  
KABANO.D.

R W A N D A  
Kibungu.  
Territoire Rwamagana. -

Résidence: Ruanda.

P. V. - N° 300/OK

Transmis à Monsieur le Substitut du

Procureur du Roi à Astrida.  
Rwamagana le 196

Le Commissaire de Police  
L'Officier de Police Judiciaire

PRO JUSTITIA

Prévenu :  
**interrogatoire.**  
**GATARE.**  
**Ruhunda-Gati-**  
**Rwamagana.**  
**Kibungu.**

Prévention :

Plaignant :

Objets saisis :

Observations :

Date d'arrestation :  
L'an mil neuf cent **soixante et un** le **19eme** jour  
du mois de **septembre** vers ..... heures  
Devant Nous **VANDOUSSELAERE René** Commissaire de  
Police - Officier de Police judiciaire, à compétence générale, **Ruanda-Urundi**  
nous trouvant à **Rwamagana** comparait 1<sup>e</sup> nommé;

**GATARE; fils de SEMPIGA et de NYIRABARIZA** ev orig. de  
**Ruhunda-Gati-Rwamagana-Kibungu; mututsi des**  
**Abasindi; marié à Nyirarudodo; y résidant le-**  
**quel nous déclare après avoir prêté serment;**

Q. Que savez vous de ~~sa~~ mort de votre père et les  
nommés **KAJUGA** et **NYIRABAKIGA** le **13.9.61** à **Ruhunda?**

R. Je ne sais rien de tout; j'étais au service tout la  
journée à **Gisiri -CEMUBAG**

Q. Pourtant vous ~~êtes~~ êtes cité comme témoin dans l'af-  
faire?

R. Je ne sais rien du mort de son père.

Q. Ou est son cadavre?

R. Je ne sais pas.

Q. Rien d'autre à dire?

R. NON; rien d'autre.

le comparant.

Je jure que le présent P.V. est sincère

S. Com. Police Ppal. O.P.J.  
**VANDOUSSELAERE R.**

l'interprète.  
**KABANO. D.**

28/9/67.

Veuillez prendre et donner renseignements  
chez Bourgeois Gati.

Ce sont les nommes?

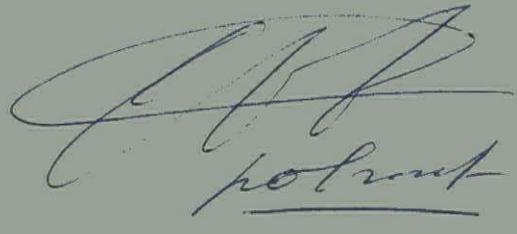
- NYAGAFIZI Rukunda frere de
- MUKAMUHIMA id. Sempiga
- MUKABAZIGA id. tue
- MUKARUSINE id.

ses 4 personnes auraient vu le cadavre  
du nomme SEMPIGA de Rukunda  
tue le 13/9/67.

seraient également mort.

- KASUGA.
- NYIRA BAKIGA.

prendre et donner renseignements SUP.

  
potrait

Territoire : Kibungu-Rwamagana.

à Astrida. ....

Résidence : Ruanda. ....

Rwamagana, le ..... 196

Le Commissaire de Police

L'Officier de Police Judiciaire

P. V. - N° 2967UR

PRO JUSTITIA

Date d'arrestation : .....

L'an mil neuf cent soixante et un le 21ème jour

du mois de septembre vers ..... heures

Devant Nous VANDOUSSELAERE René Commissaire de

Police — Officier de Police judiciaire, à compétence générale, Ruanda-Urundi

nous trouvant à Rwamagana ~~xxxxxxxxxxxx~~ nommé

portons à la connaissance de Mr. le Procureur du Roi à Astrida.

Le 19.9.61 vers 8H; nous avons été prévenu que sur le lac MOHAZI à Gisari-Rwamagana 2 cadavres étaient revenus à la surface. Nous avons été averti par le médecin de la CEMUBAC de Gisari DHR. NEGRI; qui nous a donné à même temps une liste des noms; ci-joint; Les 4 premiers de cette liste auraient été noyé le 13.9.61 dans le lac MOHAZI à Kabare-Nsinda-Mukarange-Rwamagana; Les noms qui suivent auraient été les auteurs des faits.

Le nommé GAKWAYA rescapé du 13.9.1961 aurait donné cette liste après qu'il a été sauver hors du lac. Il se trouvait au Sanatorium de Gisari ou il avait été soigné. Nous sommes aller sur place après avoir été chercher le nommé GAKWAYA au Sana de Gisari. Nous avons vu 2 cadavres à la surface du lac, que nous avons fait sortir du lac par les travailleurs de Cemubac, avec le bateau de cette établissement. Le 1er sortie a été reconnu par le nommé GAKWAYA rescapé; s'était le nommé NSINGA de Nsinda-Mukarange-Rwamagana-Kibungu. Le 2ème sortie de l'eau a été reconnu par lui; s'était le nommé CYUNZWE de Nsinda-Mukarange-Rwamagana-Kibungu; Des recherches ont encore été effectué avec le bateau de la Cemubac afin de retrouver le 3ème cadavre du nommé GAKAYISI de Nsinda-Mukarange-Rwamagana-Kibungu mais sans résultat. Le 1er cadavre sortie; du nommé NSINGA; la figure était déjà en état de décomposition; probablement porteur d'une blessure sur le menton. Le 2ème cadavre du nommé CYUNZWE; la figure complètement gonflé portait pas des blessures à la tête mais probablement une blessure sur la cuisse droite. La mort de ces deux personnes est probablement par noyade. Le médecin de la Cemubac DHR NEGRI a vu les cadavres sur place à Gisari avant d'être enterré; Réquisition expert

Prévenu :

BIREKERAHU  
et Cons.

Prévention :

meurtre

Plaignant :

Objets saisis :

Observations :

lui a été remis pour les nommés NSINGA -CYUNZVE et GAKWAYA  
rescapé mais blessé à la tête.

Ci-joint la liste avec les noms nous remis par le DHR NEGRI de  
la Cemubac et croquis de lieu ou les ~~personnes~~<sup>Personnes</sup> ont été jeté  
dans l'eau suivant le nommé GAKWAYA; et les 2 cadavres sortie.  
du lac MOHAZI près de la Cemubac à Gisari-Rwamagam -Kibungu.

Je jure que le présent P.V. est sincère.  
VANDOUSSELAERE P.

Territoire : Kibungu-Rwamagana.

Procureur du Roi à Astrida.

Résidence : Ruanda.

Rwamagana le 196

Le Commissaire de Police

L'Officier de Police Judiciaire

P. V. - N° 297/UR

PRO JUSTITIA

Prévenu :

interrogatoire  
GAKWAYA.Nsinda-Mukarange-  
Rwamagana.  
Kibungu.

Prévention :

Plaignant :

Objets saisis :

Observations :

Date d'arrestation : .....

L'an mil neuf cent soixante et un le 19eme jour  
du mois de septembre vers ..... heuresDevant Nous VANDOUSSELAERE René Commissaire de  
Police — Officier de Police judiciaire, à compétence générale, Ruanda-Urundi  
nous trouvant à Rwamagana comparait 1. e nommé :GAKWAYA; fils de Rwinda + et de Mukarugana + orig. d  
Munyaga-Rwamagana-Kibungu; mututsi des Abanig  
-nya; marié à Nyrandoraro; résidan t à Nsinda  
Mukarange-Rwamagana-Kibungu lequel nous déclara  
re après avoir prêté serment:Q. Que -est-il passer le 13/9.61; à Nsinda-Kabare-commune  
Mukarange?R. Le mercredi 13 septembre vers 7H du matin je me trouvais  
vais chez moi à Nsinda avec ma femme et mes 2 enfants.  
J'étais occupé à regarder mes vaches dans l'enclos de  
ma maison. Il y a une bande armé qui est arrivé chez  
moi; armé des batons et des machettes. Le nommé Rutebuka  
de Nsinda-Mukarange-Rwamagana-Kibungu qui faisait partie  
de cette bande m'a donner un coup de baton sur le bras  
gauche. Après les nommés GATABAZI - RUTEBUKA - MUTERAHE  
JURU - RWABUKUMBA et le frère de GATABAZI tous de Nsinda  
da-Mukarange-Rwamagana-Kibungu ont mis du feu à ma mai-  
son; la bande m'a pris avec eux; et nous avons passer  
par la maison de SEGIKWIYE à Nsinda; ils ont détruit la  
maison et après avoir quitté de cette endroit; ils ont  
m'amener à NSINDA toujours ou j'ai trouver des autres  
personnes qui étaient liés; les mains sur le dos. Ils é-  
taient dans une bananeraie; j'ai reconnu les nommés NSIN-  
GA- CYUNZWE -GAKWISI et SEKAVANGE de Nsinda-Rwamagana-  
Kibungu; le nommé SEKAVANGE a été laisser et pu partir;  
je pence qu'il est chez lui maintenant. Je suis rester  
avec les nommés NSINGA- CYUNZWE et GAKWISI; et la bande  
nous a amener; nous quatre vers le lac MOHAZI à Kabare-  
Mukarange-Rwamagana-Kibungu; arrivé au bord du lac  
nous avaient tous les 4 les mains liés sur le dos; avec  
des cordes des bananiers; Nous avons été pousser dans le  
lac; tous les 4 ensemble. toujours les mains liés sur le  
dos. Au moment qu'ont m'a jeté dans l'eau; et juste avant

ils m'ont délié les bras et ils ont pris ma chemise. Pendant que j'étais dans l'eau j'ai reçu une pierre sur ma tête; même deux pierres; un au-dessus et un sur le côté gauche. J'ai pu me sauver ~~xxxxx~~ à nagent. et arrivé près du CEMUBAC à Gisari il y a quelqu'un que je ne connaissais pas qui est venu me chercher avec un piroge. Celui-ci venait du côté du CEMUBAC avec son piroge, et il m'a conduit jusque chez Mr. TENRET de la CEMUBAC. Quand nous avons été jeté dans le lac la bande a pris la fuite.

Q. Par qui avez vous été soigné dans l'hospital de CEMUBAC?

R. C'est le docteur NEGRI qui m'a soigné le même jour.

Q. Qui a vous pousser dans le lac?

R. C'est le nommé KAYINAMURA de Nsinda-Mukarange-Rwamagana qui m'a pousser dans l'eau.

Q. Qui a pousser les autres qui étaient avec vous dans le lac?

R. NSINGA a été jeté dans le lac par le nommé BIREKERHAHO de Nsinda-Mukarange-Rwamagana-Kibungu.

CYUNZWE par le nommé GASHUMBA de Nsinda-Mukarange-Rwamagana-Kibungu.

GAKWISI par le nommé NYAGACYAKARA de Nsinda-Mukarange-Rwamagana-Kibungu.

Q. Avez vous encore reconnu d'autres personnes dans la bande agresseurs?

R. le nommé KAMUGUNDU - HABARUGIRA - NZIGIRA - BIZURU - MUTABARUKA - RWAMBURA - NYAGAHAKWA - GATASHYA - KAHIZINA - SENKARASI - MURASANDONY - BUTURO - NGIRABANZI - KABOYI - RWAKAVUNDI - KANYANKORE - SEREZO - NYAMUHINZORI - SEBUTAMA - KAYINAMURA - RWABUHUNDI - tous ces personnes étaient dans la l. de mais n'étaient pas avec nous au moment que nous avons été jeté dans le lac.

Tous ces personnes di-dessus sont de la colline NSINDA-Mukarange-Rwamagana-Kibungu.

Q. Quelle sont les personnes qui étaient avec vous autres au bord du lac? et qui ont vous jeté dans l'eau?

R. les nommés BIREKERHAHO - KAYINAMURA - GASHUMBA - NYAGACYAKARA - SENZOGA (le GASHUMBA que je viens de cité est le fils du nommé MURASANDONYI) - GASHUMBA fils de BIZURU - GAKWAYA - KANYANKORE - MUHOZI - et le fils de BUCYANGENDA que je ne connaissais pas sont nom. tous ces personnes que je viens de cité étaient au bord du lac; les autres que j'ai donner leurs noms avant étaient dans la bande armé; mais ne sont pas descendu au bord du lac ils sont rester sur le colline à Nsinda.

Q. Qui a donner cette liste avec les noms que je vous montre ici?

R. C'est moi.

Q. Qui a volé votre chemise?

R. Le nommé SENZOGA.

Q. Qui a jeté les pierres sur votre tête?

R. le nommé MUTERAHEJURU de Nsinda. m'a jeté les 2 pierres.

Q. Pendant que les nommés NSINGA - CYUNZWE et GAKWISI étaient dans l'eau ont ils été frappé par leurs attaquants?

R. NON; ils ~~xxxxx~~ n'ont pas été frappé; ils ont été seulement jeté dans l'eau.

Q. Ont ils été frappé avant qu'ils ont été jeté dans l'eau?

R. Pas à ma connaissance. Je n'ai pas vu qu'ils ont été frappé avant qu'ils ont été jeté dans l'eau.

Q. Rien d'autre à dire?

R. NON.

le comparant.

Je jure que le présent P.V. est sincère.

S.Com. Police Ppal; O.P.J.  
VANDOUSSEALERE R.

l'interprète.

KABANO.D.

N 31 N 11 W

KALI KARANG

KABARE

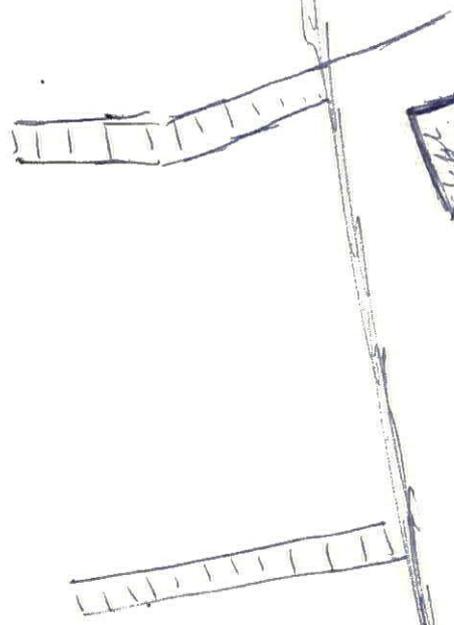
KABARE

on bank  
of river

about 1000

14.2

LAC M U H A Z I



Central Plant

CENTRAL  
PLANT

LABORATIONS

RUANDA-URUNDI

Transmis à Monsieur le

Territoire:  
Résidence :  
Police de Roulage.

Kigali ; le  
Le Commissaire de Police.

N°

PRO - JUSTITIA.

PREVENU:

Date d'arrestation:

L'an mille neuf cent soixante ; le  
jour du mois de vers heures.

Devant nous commissaire de Police

Prévention.

Officier Police Judiciaire; à compétence générale au  
Ruanda-Urundi nous trouvant à

Plaignant.

Objets saisis.

Observations.